

Ce cours est réservé aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas l'italien.

1. Description

Cours de niveau élémentaire conçu pour les vrais débutants. Apprentissage des structures fondamentales dans des situations de communication de base. Présentation des phonèmes les plus caractéristiques de l'italien. Initiation à quelques coutumes et réalités de la culture italienne. Travail en laboratoire et à la maison.

2. Objectifs

Prononcer correctement et parler avec le rythme propre à l'italien; saluer et prendre congé; se présenter et présenter quelqu'un; demander et fournir des renseignements; décrire des personnes et des objets; exprimer ses goûts, préférences, des opinions; offrir quelque chose; accepter, refuser, remercier.

3. Contenu

CONTENU GRAMMATICAL

L'alphabet; l'orthographe; les articles; l'accord genre / nombre; les pronoms sujets; les phrases négatives et interrogatives; les possessifs; certaines prépositions; le présent des verbes auxiliaires, réguliers et de certains irréguliers; les formes familières et formelles; certaines structures caractéristiques.

CONTENU LEXICAL

Les salutations; les jours; les mois et les saisons; les nombres; la date et l'heure; les nationalités; les professions; les couleurs, etc.

* © Ce plan de cours peut être reproduit à la condition que la source (École de langues, Université Laval) soit dûment indiquée.

4. Documentation et références

MATÉRIEL OBLIGATOIRE:

- ❖ MARIN, T. E MAGNELLI, S. *Nuovo progetto italiano 1*, Libro dello studente + CD-Rom, Roma, Edizioni Edilingua, 2006
- ❖ MAGNELLI, S. e MARIN, T. *Nuovo Progetto Italiano 1*, Quaderno degli esercizi, Roma, Edizioni Edilingua, 2006.
- ❖ Dictionnaire bilingue français / italien.
- ❖ Photocopies distribuées par le professeur à payer en classe ou en vente à la librairie Zone.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE DISPONIBLES À LA BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE:

- ❖ Plusieurs dictionnaires bilingues et unilingues peuvent être consultés sur place (cotes PC-1129 à PC-1926);
- ❖ Vous pouvez emprunter certains films en italien à la cinémathèque.

5. Plan des activités

CLASSE

Chaque cours comportera des activités pédagogiques reliées aux objectifs du cours. Le contenu et les exercices des leçons prépareront l'étudiant à atteindre les objectifs décrits au point 2. Les étudiants seront appelés à travailler en équipe en classe ou en dehors de la classe (lors de la préparation de l'examen oral, par exemple). L'écrit sera abordé à l'aide de textes à lire, de rédactions et d'exercices hebdomadaires.

LABORATOIRE

Des séances de laboratoire dirigé sont prévues à chaque deux semaines.

TRAVAIL INDIVIDUEL

Le travail individuel en dehors des heures de cours se répartira comme suit :

- devoirs hebdomadaires d'expression écrite et de compréhension orale et écrite;
- autocorrection de travaux;
- pratique individuelle des exercices ou devoirs au laboratoire de langues.

6. Évaluation des apprentissages

ÉVALUATION FORMATIVE (TRAVAUX NON ÉVALUÉS) :

IL s'agit d'exercices d'autocorrection qui se font à l'aide d'un corrigé. Ceux-ci sont fortement recommandés puisqu'ils servent à consolider l'enseignement reçu en classe.

ÉVALUATION SOMMATIVE (TRAVAUX ÉVALUÉS)

Ces exercices écrits d'expression et/ou compréhension de l'écrit et de l'oral doivent être remis propres et bien présentés (*écrits clairement et en laissant des espaces entre chaque ligne pour faciliter la correction*) à la date fixée par le professeur.

PONDÉRATION

Examens partiels	35%
Examens de fin de session	40%
Activités et travaux évalués	25%

Tout au long du trimestre, le professeur évaluera les quatre habiletés (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite), ainsi que la grammaire et le vocabulaire. Le détail de la répartition des points sera explicité dans la «feuille du professeur» remise au début du cours.

7. Échelle des notes

Excellent	A+ = 93-100	A = 90-92	A- = 87-89
Très bon	B+ = 83- 86	B = 80-82	B- = 77-79
Bon	C+ = 73- 76	C = 70-72	C- = 67-69
Passable	D+ = 63- 66	D = 60-62	
Échec	E = 0- 59		

8. Remarques particulières

- ❖ Le professeur ne peut accepter en classe un étudiant non inscrit sur sa liste officielle.
- ❖ Étant donné la nature du cours, le travail de l'étudiant pourra être évalué à chaque cours; par conséquent, l'étudiant est tenu d'assister au cours et d'arriver à l'heure.
- ❖ À noter que, selon le *Règlement du premier cycle*, l'étudiant doit consacrer, en moyenne, six heures de travail personnel par semaine pour un cours de trois crédits.
- ❖ L'étudiant n'aura droit à aucun document qui n'aura pas été payé.
- ❖ **L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera pénalisée. Dans ce cas, l'étudiant obtiendra la note 0% (voir document ci-dessous).**
- ❖ **Les dates et la pondération des examens ne peuvent être changées.** En cas d'absence motivée pour cause de maladie, le professeur doit être avisé au plus tard dans les 48 heures suivant l'examen; de plus, l'étudiant doit lui faire parvenir un certificat médical au plus tard 3 jours ouvrables après l'examen. Si ces consignes ne sont pas respectées, aucune reprise ne sera possible.
- ❖ Si, dans un cas de force majeure, l'étudiant ne peut assister à un cours, il doit laisser ses travaux *uniquement* au Kiosque de renseignements et remise des travaux de la Faculté des lettres (DKN-3254); ils devront porter le sceau indiquant la date de remise. De plus, il est recommandé d'aviser son professeur par courriel.
- ❖ Chaque étudiant devrait prendre connaissance du : «Règlement des études, Annexe III: règlement disciplinaire» : http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf et du «Règlement des études» : http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf
- ❖ **L'étudiant qui estime avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable peut faire une demande de révision de note en respectant les modalités fixées par le règlement des études et en remplissant le formulaire à l'adresse :** <http://www.elul.ulaval.ca/sgc/revisionnote>
- ❖ **Chaque étudiant a la responsabilité d'annuler son inscription lorsqu'il doit abandonner un cours. Ceci doit être fait le plus tôt possible auprès de la direction de son programme, faute de quoi, il se verra attribuer la note E, en plus d'avoir à payer des frais de scolarité.**
- ❖ Pour changer de niveau, l'étudiant doit d'abord s'adresser à son professeur puis à la coordonnatrice. Aucun changement ne sera accordé après le deuxième cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires;
- vi) se faire aider par un tiers lors de la réalisation d'un travail évalué.

(Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse (rédaction :Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)